

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. RÈGLES

- 1.1. La régata sera régie par les «règles» telles que définies dans les Règles de Course à la Voile en vigueur.
- 1.2. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
- 1.3. Chaque voilier doit soumettre son numéro de voile à l'inscription et ce numéro doit correspondre au numéro inscrit sur la voile. Un voilier qui court sans numéro de voile ou avec un numéro qui ne correspond pas à celui qu'il a soumis à l'inscription pourra être l'objet d'une réclamation.

2. INSCRIPTIONS AUX COURSES

- 2.1. Les bateaux participants devront s'inscrire en remplissant un formulaire d'inscription en ligne qui est accessible avec l'adresse Internet suivante : <https://forms.office.com/r/PFKfb7YkmJ>
- 2.2. Les bateaux participants devront avoir un certificat PHRF-LO valide. Les résultats des bateaux qui n'ont pas de certificat PHRF-LO ne seront pas éligibles aux prix à la fin de la saison.

3. AVIS AUX CONCURRENTS

- 3.1. Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé près de la Capitainerie ainsi que sur le site internet du CVGR au lien suivant : <http://www.cvgr.qc.ca/regates/> .
- 3.2. Une réunion des barreurs pourra se tenir à l'occasion. Si une telle réunion a lieu, elle se tiendra à la capitainerie du CVGR et elle débutera une heure avant le premier signal d'avertissement de la première Classe à partir.
- 3.3. Le bateau comité pourra utiliser le canal VHF 68 afin de communiquer des informations aux concurrents.

4. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 4.1. Toute modification aux Instructions de Courses, sera affichée avant 09h00 le jour même de son entrée en vigueur.
- 4.2. Toute modification à l'horaire des courses sera affichée avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1. Les signaux faits à terre seront envoyés du mât situé à l'avant du club.
- 5.2. Lorsque le pavillon AP est hissé au mât, le signal d'attention « 1 minute » est remplacé par « non moins que 45 minutes ».

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Horaire

Série	Date	Heure du départ	Zone de départ
Série des bourgeons	Mercredi du 2 juin au 30 juin	18h15	Alpha
Série des tropiques	Mercredi du 7 juillet au 4 août	18h15	Alpha
Série des giboulées	Mercredi du 11 août au 15 septembre	18h15	Alpha
Série Femme Barreuse	16 juin, 10 juillet, 21 juillet, 25 août	18h15 pour les mercredis, 12h00 pour le samedi	Alpha
Série Longue Distance	Samedi 29 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21* août, 4 et 18 septembre	12h00 *Course 30 miles. Heure de départ à confirmer	Bravo
Série Dériveurs	Samedi 29 mai, 12 et 26 juin, 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 et 18 septembre	13h00	Bravo

6.2. Série Femme Barreuse : Afin d'être éligible pour la série Femme Barreuse, le concurrent doit obligatoirement avoir une femme à la barre du bateau pour toute la durée de la course, à partir de 4 minutes avant le départ jusqu'à l'arrivée de la course.

7. CLASSE ET PAVILLONS DE CLASSE

7.1. Classe Spi : Bateaux qui utilisent un Spinnaker ou un D.R.S.

7.2. Classe Voile Blanche : Bateaux qui utilisent seulement la Grande-Voile et le Génois.

7.3. Classe dériveur : Bateaux dériveurs (catamaran et autres)

7.4. Les pavillons suivants seront utilisés pour les parcours:

Classe	Pavillon
Classe Spi	Flamme numérique # 3
Classe Voile Blanche	Flamme numérique # 0
Classe dériveur	Flamme numérique # 1

8. ZONES DE COURSE

8.1. Les zones de courses sont disponibles à l'annexe A.

9. PARCOURS

9.1. Les schémas dans l'annexe B montrent les parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que le nombre de tours à réaliser. La flamme numérique désignant le parcours sera affichée sur le bateau en même temps que le pavillon de classe.

10. MARQUES

10.1. Les marques seront de couleur jaune et de formes variées.

11. LE DEPART

11.1. La ligne de départ sera définie par le mât du bateau-comité arborant le pavillon orange du côté tribord de la ligne et d'un flotteur orange surmonté d'un mât portant un fanion orange situé du côté bâbord de la ligne.

11.2. Les voiliers dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent s'éloigner de la ligne de départ.

11.3. Un voilier qui prend le départ plus de cinq minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4 et A5.

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

12.1. Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course déplacera la marque originale (ou la ligne d'arrivée) vers une nouvelle position.

13. L'ARRIVÉE

13.1. La ligne d'arrivée est la même que la ligne de départ.

14. TEMPS LIMITES

14.1. Sauf pour la Série des Longues Distances, les bateaux ne réussissant pas à finir dans un délai de 45 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF. Ce délai sera calculé séparément pour chaque classe. Ceci modifie la règle 35.

15. RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

15.1. Les formulaires de réclamation et de demande de réparation sont disponibles sur le site internet du CVGR. Les réclamations doivent être envoyées par courriel à regates@cvgr.qc.ca au plus tard 22h00 de la journée de course.

15.2. Les réclamations seront traitées selon leur ordre de réception.

16. CLASSEMENT

16.1. Quand moins de 3 courses ont été courues par série, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.

16.2. Quand 3 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.

16.3. Quand 6 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais pointages.

17. LES PRIX

17.1. Des prix seront accordés pour les trois premiers concurrents de chaque classe de chaque série.

18. DÉCISION DE COURIR

18.1. La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. (Voir la règle 4 des RCV. « Décision de courir »). Les autorités organisatrices de cette régata n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages matériels ou des blessures, ou une mortalité, avant, pendant ou après cette régata.

Annexe A : Zone de course



Annexe B.1 : Série bourgeons, tropiques, giboulées et femme barreuse

1


2B   2T



Classe spi : Départ – 1 – 2T/2B – 1 – 2T/2B – 1 – Arrivée

Classe Voile Blanche : Départ – 1 – 2T/2B – 1 – Arrivée

Annexe B.2 : Série longue distance

 Bouée permanente
de Pinhey's Point



Classe spi : Départ – Pinhey's Point – Arrivée

Classe Voile Blanche : Départ – Pinhey's Point – Arrivée

Annexe B.3 : Série dérivée

À venir